

Informations de base	
<b>2025/0238(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Fonds européen de développement régional et Fonds de cohésion 2028–2034	
<b>Subject</b>  4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)	
<b>Priorités législatives</b>  Déclaration commune 2026	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2025/0238(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Sous-type de procédure</b>	Note thématique
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 177-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 178-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 349-p1sub1-as1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 177-p2
<b>Consultation obligatoire d'autres institutions</b>	Comité économique et social européen Comité européen des régions
<b>État de la procédure</b>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<b>Dossier de la commission</b>	REGI/10/03681